

ANR du Var

amitié, solidarité



meilleurs vœux de
bonne et heureuse année



le mot du Président

Le deuxième recueil des poèmes de Jacques CAMELLINI

En remerciement au colis de Noël, notre collègue nous a gracieusement fait parvenir le recueil dont j'ai extrait ce poème que nous publions avec son autorisation

L'ABEILLE ET LE BOURDON

Dans un sublime jardin plein de merveilles
En appétit vole une abeille
Des fleurs elle s'en va butiner
Cependant il faut absolument fournir la ruche
Les ouvrières attendent, pas de fanfreluches!
Celle-ci souhaite-t'elle une rencontre
Ce n'est pas vraiment très conditionnel
Mais évidemment reste traditionnel
Quoi? les choses se font naturellement ainsi!
Dans tout cela il faut le dire, pas de souci
Le nectar subtil absorbé est certes bon,
Oh ! que voila, surgit un inconnu
Quand c'est vraiment de l'imprévu
Sur une fleur butine Monsieur le bourdon
Là, vont ils convenir d'un même partage
Lequel? Fermons les yeux serait le plus sage

Le recueil de ce poème recopié dans l'espace que nous vous réservons ne peut être transféré sans l'accord de notre adhérent et nous sommes à votre disposition pour vous faciliter les contacts

Garder et même améliorer notre effectif devient indispensable
Nous constatons actuellement une perte annuelle de 10% de nos adhérents due à leur radiation pour cause de non-règlement de cotisations, nous ne pourrions pas à ce rythme garder l'esprit de notre association ; les actions sociales que nous menons envers tous nos membres et principalement auprès des plus âgés sont, avec votre défense, nos principales préoccupations.
Il nous faut réagir, je vous rappelle que l'ANR est ouverte à tous.
Orientons nos efforts vers la recherche d'adhésions de membres extérieurs à La Poste ou à Orange et bien sûr auprès de nos anciens collègues.
Il serait bienvenu qu'un adhérent 'associé' rentre dans notre bureau
Abandonner, alors que notre situation de retraité est en jeu et que nous ne sommes même pas associés aux discussions en cours, est inconcevable

Nous avons précédemment proposé la gratuité de la cotisation 2020 pour ceux qui adhèreraient avant le 31 décembre 2019. Cette proposition se clôturera donc cette année et ne sera pas reconduite en 2020

Une date à retenir dès à présent,
jeudi 14 mai 2020
Nous tiendrons notre assemblée
départementale

tel 04 94 46 22 50 - 06 87 12 52 96

Jean Marie Roussel

COTISATIONS 2020 ANR VAR

L'année 2019 arrivant bientôt à son terme, je vous engage à renouveler votre adhésion pour 2020. En ces périodes mouvementées, nous devons être nombreux et solidaires pour démontrer que nous « **retraités** » avons une place importante dans notre Société.

ABONNEMENTS	TARIFS
Réversion avec revue trimestrielle	13,00 €
Individuel avec revue trimestrielle incluse	22,00 €
Couple avec revue trimestrielle incluse	35,00 €
Individuel sans revue	13,00 €
Couple sans revue	26,00 €

Je rappelle que le tarif réversion est maintenu uniquement pour les adhérents qui en bénéficient actuellement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, il n'est plus proposé aux nouveaux adhérents.

Les adhérents ayant souscrit un abonnement au dernier trimestre 2019 ont déjà réglé la cotisation 2020.

Les titulaires d'un contrat Amicale Vie sont redevables de la cotisation à l'ANR car ils bénéficient d'un tarif préférentiel du fait de cette adhésion.

Nous acceptons toute preuve de générosité de votre part. Vous avez la possibilité de gratifier l'Association d'un montant supérieur aux tarifs ci-dessus. Les compléments seront alloués en dons destinés à l'ANR VAR. Cet apport de fonds supplémentaire permet à notre Groupe d'améliorer son fonctionnement.

Faites-nous part de toute modification vous concernant :

-Changement de n° de téléphone fixe, ajout de votre mobile, adresse mail

-Changement d'adresse (si hors département, nous pouvons transférer votre dossier)

Un dossier à jour facilite la gestion et permet de vous joindre si nécessaire.

IMPORTANT – Les cotisations doivent être réglées au 1^{er} trimestre de l'année, mais pour des raisons d'organisation, vous voudrez bien me **transmettre vos chèques à réception de ce bulletin.** Ils seront pris en compte en janvier 2020.

Les chèques libellés à l'ordre de « **ANR Var** » devront être transmis à l'adresse suivante :

ANR 83 – Mme AVENARD Marie Thérèse
370 rue de la Haute Durande
83260 LA CRAU

Colis de Noël
pour les plus de 86 ans révolus
et à jour de leur cotisation de
l'année

Je vous souhaite de passer de BONNES FETES

C'est avec plaisir que nous nous retrouverons en 2020

Marie Thérèse AVENARD-SANTERRE

Trésorière ANR VAR

06 80 84 71 14



LE LOGO NUTRI SCORE

Nutri-score est une démarche nationale pour améliorer l'information sur la qualité nutritionnelle des produits achetés dans les différentes grandes surfaces. C'est une signalétique qui permet au consommateur grâce à un code couleurs de repérer les aliments bons ou mauvais pour la santé. Le premier ministre voulait rendre obligatoire cet étiquetage mais il reste à ce jour facultatif. D'après UFC Que Choisir, 5% des produits vendus dans les commerces l'utilisent. De nombreux grands groupes le boycottent d'autres entreprises comme Danone ou Nestlé l'ont adopté mais une toute petite portion de leurs produits en sont estampillés. L'Europe se convertit progressivement au code 5 couleurs, diverses associations de consommateurs ont lancé une initiative citoyenne européenne pour récolter d'ici 2020 de nombreuses signatures pour obliger Bruxelles à rendre **Nutri-Score** obligatoire dans toute l'Europe: Chers adhérents de l'ANR rejoignez la démarche en signant les pétitions qui vous seront présentées sur ce sujet.

Liliane Lemaire



Chers adhérents de l'ANR Amicale Vie

Suite aux intempéries et catastrophes dues aux inondations dans notre département, j'ai contacté les personnes résidant en zone sinistrée afin de savoir si nous pouvions leur apporter une aide financière, les adhérents contactés n'ont heureusement pas été touchés.

Je profite de la diffusion de l'article pour vous rappeler que l'Amicale Vie, notre garantie obsèques dont la prime (*doublée ou triplée selon le cas*), versée pour votre décès à la personne de votre choix, peut vous être reversée en cas d'invalidité et que l'Amicale Vie possède un fonds de solidarité pour les accidents de la vie qui peut vous être une aide en cas de nécessité ...

Si vous avez moins de 76 ans, renseignez vous auprès de votre correspondante.

faites adhérer vos enfants, des membres de votre famille, des collègues, vos amis, vos voisins

L'Amicale Vie est gérée par des bénévoles d'où ses tarifs très intéressants, seule condition être adhérent à l'ANR que la personne soit ou non retraité des PTT, La Poste, France Télécom ou Orange, toutes les personnes désireuses de nous rejoindre sont les bienvenues.

Je vous souhaite à tous de bonnes Fêtes et une très bonne année 2020. Au plaisir de vous revoir à notre prochaine assemblée générale de mai. votre correspondante Amicale vie

Vice présidente de l'ANR
Annie Bastouil-Heyse



INFOS PRATIQUES

Ces informations sont extraites de journaux des associations du pôle des retraités

L'OFFICIER MARINIER :

La taxe d'aménagement "taxe abri de jardins" vise les constructions, agrandissements dont les surfaces dépassent 5m².

Pour percevoir l'ASPA, il faut résider en France de manière stable.

Sécheresse, les dommages causés aux maisons sont couverts par la garantie catastrophe naturelle, vous avez dix jours ouvrés pour effectuer votre déclaration une fois la reconnaissance obtenue. Tous les dommages ne sont pas couverts.

Vivre dans une colocation pour séniors limite le crédit d'impôts pour l'emploi à domicile.

L'ANAH aide les séniors à financer les travaux d'adaptation de leur logement.

www.telerecours.fr pour déposer un recours ne nécessitant pas d'avocat devant le tribunal administratif

DES INFOS DU SIÈGE :

ANR INFOS objet de l'information

- 19-31 parution du BRH sur les prestations d'activités sociales pour les retraités de La Poste
- 19-32 lancement de spot sur le "portail malin"
- 19-33 compte rendu d'audience avec le sénateur DAUDIGNY
- 19-37 Confédération Française des Retraités : contribution des retraités
- 19*37 Confédération Française des Retraités : lettre aux parlementaires
- 19-38 Confédération Française des Retraités : lettre au Président de la République
- 19-38 Confédération Française des Retraités : lettre à Mr Jean Paul DELEVOYE
- 19-38 Confédération Française des Retraités : projet réversion
- 19-41 Confédération Française des Retraités : lettre aux Présidents de Confédération
- 19-44 partenariat ANR / GMF
- 19-45 consultation réforme retraite

Nous pouvons vous apporter des infos complémentaires sur ces informations de l'ANR

UN RAPPEL DE VOTRE PRÉSIDENT

Les adhérents qui n'auront pas réglé 2019 seront privés de la revue à partir de juin 2020 et ceux qui n'auront pas réglé leur cotisation de 2018 seront radiés à cette même date.

Si leur règlement n'est pas effectué avant la fin du mois de mai nous effectuerons alors les radiations et les suppressions d'envois de la Voix de l'ANR.

Un coupon gagnant pour une bouteille de champagne a été placé dans un des colis de Noël que nous avons distribués à nos adhérents

Jean Marie Roussel